

Pack Bleu Pro "PRO 200" [Régime Général]

T T		T	T	1	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20.00 € (15.00 € en service psychiatrique)	0.00 €	0.00 €	20.00 € (15.00 €)	0.00 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	75.00 € / jour	A votre charge
L'hôpital public inclut la rér	Sé munération des praticiens dans les fra	jours avec actes lourds is de séjour, alors que leurs honora	aires sont facturés séparément dans	le secteur privé	
	Exemple d'une opération	chirurgicale de la cataracte, en s	secteur privé		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24.00 €	24.00 €	0.00€
Frais de séjour en secteur privé	794.04 €	794.04 €	770.04 €	24.00 €	0.00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	413.00 €	271.70 €	271.70 €	122.26 €	19.04 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	451.00 €	271.70 €	271.70 €	67.92 €	111.38 €
	S munération des praticiens dans les fra aple d'un suivi d'une pneumonie ou p		•	le secteur privé	
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80% BR	20% BR	0.00 €
Frais de séjour en secteur public	3 333.75 €	3 333.75 €	2 667.00 €	666.75 €	0.00 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR - 1 €	30% BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation d'un médecin-traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25.00 €	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	30.00 €	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins maîtrisés (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	44.00 €	30.00 €	20.00 €	22.50 €	1.50 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 16 ans	55.00 €	23.00 €	16.10 €	12.65 €	26.25 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	58.00 €	23.00 €	15.10 €	12.65 €	30.25 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Achat d'une paire de béquilles	25.63 €	24.40 €	14.64 €	10.99 €	0.00 €

	Т	Г	1	T	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
ENTAIRE					
Soins et prothèses "100% Santé"	Honoraire Limite de Facturation (HLF)	BR	70% BR	30% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0.00 €
Ex : Pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires HBLD634)	500.00 €	120.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €
Soins "hors 100% Santé"	Tarif de convention	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
x : Détartrage	43.38 €	43.38 €	30.36 €	13.02 €	0.00 €
Prothèses "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Prothèses : couronne céramo-métallique sur molaires	547.90 €	120.00 €	84.00 €	96.00 €	367.90 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	720.00 €	193.50 €	193.50 €	193.50 €	333.00 €
PTIQUE					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12.75 € par verre + 9.00 €	7.65 € par verre + 5.40 €	33.35 € par verre + 24.60 €	0.00€
x : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27.00 € par verre + 9.00 €	16.20 € par verre + 5.40 €	73.80 € par verre + 24.60 €	0.00€
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : Verres simples et monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	150.00 €	188.91 €
x : Verres progressifs et monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	300.00 €	300.91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	160.00 €	A votre charge
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Opération correctrice de la myopie	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	100.00 € / œil	A votre charge
DES AUDITIVES					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950.00 €	400.00€	240.00 €	710.00 €	0.00€
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 534.00 €	400.00 €	240.00 €	560.00 €	734.00 €
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		

⁽¹⁾ Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

⁽²⁾ Les contrats sont dits "Responsables" quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

⁽³⁾ La BR est un tarif de "référence" fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'Assurance Maladie Obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'Assurance Maladie Complémentaire.



Pack Bleu Pro "PRO 300" [Régime Général]

		<u> </u>	<u> </u>	1	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20.00 € (15.00 € en service psychiatrique)	0.00 €	0.00 €	20.00 € (15.00 €)	0.00 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	75.00 € / jour	A votre charge
	Sé	jours avec actes lourds			
L'hôpital public inclut la rér	munération des praticiens dans les fra			le secteur privé	
	•	chirurgicale de la cataracte, en s			
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24.00 €	24.00 €	0.00 €
Frais de séjour en secteur privé	794.04 €	794.04 €	770.04 €	24.00 €	0.00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	413.00 €	271.70 €	271.70 €	141.30 €	0.00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	451.00 €	271.70 €	271.70 €	95.10 €	84.20 €
	munération des praticiens dans les fra nple d'un suivi d'une pneumonie ou p			le secteur privé	
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80% BR	20% BR	0.00 €
Frais de séjour en secteur public	3 333.75 €	3 333.75 €	2 667.00 €	666.75 €	0.00 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR - 1 €	30% BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation d'un médecin-traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25.00 €	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	30.00 €	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins maîtrisés (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique,	44.00 €	30.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €
Ophtalmologie, dermatologie etc.) Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 16 ans	55.00 €	23.00 €	16.10 €	14.95 €	23.95 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	58.00 €	23.00 €	15.10 €	14.95 €	27.95 €
				40% BR + dépassement	
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	si prévu au contrat	Selon contrat

Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
DENTAIRE					
Soins et prothèses "100% Santé"	Honoraire Limite de Facturation (HLF)	BR	70% BR	30% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0.00 €
Ex : Pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (HBLD634)	500.00 €	120.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €
Soins "hors 100% Santé"	Tarif de convention	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Détartrage	43.38 €	43.38 €	30.36 €	13.02 €	0.00 €
Prothèses "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Prothèses : couronne céramo-métallique sur molaires	547.90 €	120.00€	84.00 €	150.00 €	313.90 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	720.00 €	193.50 €	193.50 €	290.25 €	236.25 €
OPTIQUE					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12.75 € par verre + 9.00 €	7.65 € par verre + 5.40 €	33.35 € par verre + 24.60 €	0.00 €
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27.00 € par verre + 9.00 €	16.20 € par verre + 5.40 €	73.80 € par verre + 24.60 €	0.00 €
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : Verres simples et monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	175.00 €	163.91 €
Ex : Verres progressifs et monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	350.00 €	250.91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	200.00 €	A votre charge
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Opération correctrice de la myopie	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	150.00 € / œil	A votre charge
AIDES AUDITIVES					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950.00 €	400.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 534.00 €	400.00 €	240.00 €	800.00 €	494.00 €
	•				

⁽¹⁾ Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

⁽²⁾ Les contrats sont dits "Responsables" quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

⁽³⁾ La BR est un tarif de "référence" fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'Assurance Maladie Obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'Assurance Maladie Complémentaire.



Pack Bleu Pro "PRO 400" [Régime Général]

		T	Г	T	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20.00 € (15.00 € en service psychiatrique)	0.00 €	0.00 €	20.00 € (15.00 €)	0.00 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	75.00 € / jour	A votre charge
L'hôpital public inclut la ré	munération des praticiens dans les fra			le secteur privé	
		chirurgicale de la cataracte, en s			
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24.00 €	24.00 €	0.00 €
Frais de séjour en secteur privé	794.04 €	794.04 €	770.04 €	24.00 €	0.00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	413.00 €	271.70 €	271.70 €	141.30 €	0.00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	451.00 €	271.70 €	271.70 €	135.85 €	43.45 €
Frais de séjour Frais de séjour en secteur public	nple d'un suivi d'une pneumonie ou p Différent selon public/privé 3 333.75 €	pleurésie pour un patient de plus BR 3 333.75 €	de 17 ans, en hôpital public 80% BR 2 667.00 €	20% BR 666.75 €	0.00 € 0.00 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR - 1 €	30% BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation d'un médecin-traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25.00 €	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	30.00 €	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins maîtrisés (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	44.00 €	30.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 16 ans	55.00 €	23.00 €	16.10 €	18.40 €	20.50 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	58.00 €	23.00 €	15.10 €	18.40 €	24.50 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Achat d'une paire de béquilles	25.63 €	24.40 €	14.64 €	10.99 €	0.00 €

	1	ī	Т	Т Т	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
ENTAIRE					
Soins et prothèses "100% Santé"	Honoraire Limite de Facturation (HLF)	BR	70% BR	30% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0.00€
Ex : Pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (HBLD634)	500.00 €	120.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €
Soins "hors 100% Santé"	Tarif de convention	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Détartrage	43.38 €	43.38 €	30.36 €	13.02 €	0.00 €
Prothèses "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Prothèses : couronne céramo-métallique sur molaires	547.90 €	120.00 €	84.00 €	276.00 €	187.90 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	720.00 €	193.50 €	193.50 €	387.00 €	139.50 €
PTIQUE					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00€
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12.75 € par verre + 9.00 €	7.65 € par verre + 5.40 €	33.35 € par verre + 24.60 €	0.00€
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27.00 € par verre + 9.00 €	16.20 € par verre + 5.40 €	73.80 € par verre + 24.60 €	0.00€
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : Verres simples et monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	200.00 €	138.91 €
Ex : Verres progressifs et monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	400.00 €	200.91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	240.00 €	A votre charge
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Opération correctrice de la myopie	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	200.00 € / œil	A votre charge
IDES AUDITIVES					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950.00 €	400.00€	240.00 €	710.00 €	0.00€
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 534.00 €	400.00 €	240.00 €	960.00 €	334.00 €
• • •	1	l in the second	1		

⁽¹⁾ Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

⁽²⁾ Les contrats sont dits "Responsables" quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

⁽³⁾ La BR est un tarif de "référence" fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'Assurance Maladie Obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'Assurance Maladie Complémentaire.



Pack Bleu Pro "PRO 500" [Régime Général]

	1	T	T	T	
Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20.00 € (15.00 € en service psychiatrique)	0.00 €	0.00 €	20.00 € (15.00 €)	0.00€
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	150.00 € / jour	A votre charge
L'hôpital public inclut la	Sé rémunération des praticiens dans les fra	jours avec actes lourds is de séjour, alors que leurs honora	aires sont facturés séparément dans l	e secteur privé	
	Exemple d'une opération	chirurgicale de la cataracte, en s	secteur privé		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24.00 €	24.00 €	0.00 €
Frais de séjour en secteur privé	794.04 €	794.04 €	770.04 €	24.00 €	0.00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	413.00 €	271.70 €	271.70 €	141.30 €	0.00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgiens	451.00 €	271.70 €	271.70 €	179.30 €	0.00 €
Ex	rémunération des praticiens dans les fra	pleurésie pour un patient de plus	de 17 ans, en hôpital public		0.00.6
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR 2222 TF 6	80% BR	20% BR	0.00 €
Frais de séjour en secteur public	3 333.75 €	3 333.75 €	2 667.00 €	666.75 €	0.00 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR - 1 €	30% BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation d'un médecin-traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25.00 €	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	30.00 €	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins maîtrisés (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 6 ans	32.00 €	32.00 €	22.40 €	9.60 €	0.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie etc.)	44.00 €	30.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non-adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR - 1 €	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatrie pour enfant de 2 à 16 ans	55.00 €	23.00 €	16.10 €	29.90 €	9.00 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	58.00 €	23.00 €	15.10 €	29.90 €	13.00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat

Contrat d'assurance santé Responsable ⁽²⁾	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement AMO (Assurance Maladie Obligatoire)	Remboursement AMC (Assurance Maladie Complémentaire)	Reste A Charge (RAC)
DENTAIRE					
Soins et prothèses "100% Santé"	Honoraire Limite de Facturation (HLF)	BR	70% BR	30% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0.00 €
Ex : Pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (HBLD634)	500.00 €	120.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €
Soins "hors 100% Santé"	Tarif de convention	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Détartrage	43.38 €	43.38 €	30.36 €	13.02 €	0.00 €
Prothèses "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Prothèses : couronne céramo-métallique sur molaires	547.90 €	120.00 €	84.00 €	463.90 €	0.00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	720.00 €	193.50 €	193.50 €	526.50 €	0.00€
OPTIQUE					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12.75 € par verre + 9.00 €	7.65 € par verre + 5.40 €	33.35 € par verre + 24.60 €	0.00 €
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27.00 € par verre + 9.00 €	16.20 € par verre + 5.40 €	73.80 € par verre + 24.60 €	0.00€
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : Verres simples et monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	299.94 €	38.97 €
Ex : Verres progressifs et monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0.05 € par verre + 0.05 €	0.03 € par verre + 0.03 €	450.00 €	150.91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	300.00 €	A votre charge
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Opération correctrice de la myopie	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	300.00 € / œil	A votre charge
AIDES AUDITIVES					
Equipement "100% Santé"	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0.00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950.00 €	400.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €
Equipement "hors 100% Santé"	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 534.00 €	400.00 €	240.00 €	1 294.00 €	0.00 €

⁽¹⁾ Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

⁽²⁾ Les contrats sont dits "Responsables" quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

⁽³⁾ La BR est un tarif de "référence" fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'Assurance Maladie Obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'Assurance Maladie Complémentaire.